Canada's New Free Trade Agreement

Canada

FOREST INDUSTRY

The forest industry is Canada's largest industrial employer. It accounts for 45 per cent of all manufacturing output in British Columbia, 25 per cent in the Atlantic provinces, 15 per cent in Quebec, eight per cent in the Prairies and seven per cent in Ontario.

The industry invests a lot of money every year to keep up with the foreign competition. Last year, some $5 billion was spent to improve productivity and to expand productive capacity. This created jobs in all regions of Canada.

Over 300 Canadian communities (in outlying areas across the country) rely primarily on the forest industry. Their economic well-being depends in large part, on the ability of Canadian companies to export to U.S. markets.

Canadians also control about 75 per cent of the industry.

MAJOR EXPORT INDUSTRY

Our forest industry is the biggest contributor to the country's balance of trade. In 1986, we exported over 50 per cent of our forest products, putting some $16 billion in the trade balance in Canada's favour. The U.S. bought 75 per cent of our forest products exports.

LUMBER

There are some 1,300 commercial sawmills across Canada. Canada is the world's largest exporter of softwood lumber. We ship 80 per cent of our exported softwood lumber to the U.S.

The U.S. also takes most of our shingles and shakes, produced by a large number of small companies, mainly in B.C.

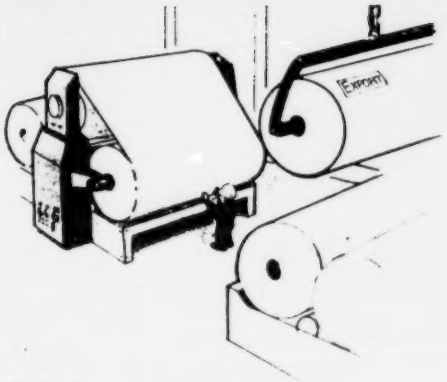

PULP AND PAPER

Canada is the world's largest exporter of pulp and paper. Our pulp and paper accounts for about two-thirds of the dollar value of our exports of forest products. In recent years, the industry has increased its output of higher quality printing and writing paper.

The U.S. buys over one-half of our pulp exports. It accounts for over 80 per cent of our exports of newsprint.

Canada already trades freely with the United States in almost 85 per cent of our forestry exports.

HOW THE AGREEMENT WILL BENEFIT THE INDUSTRY

Last year, we saw U.S. protests against imports of Canadian shakes and shingles and softwood lumber from Canada.

The new Free Trade Agreement sets up a Canada-U.S. Trade Commission to review such disputes and make sure they are settled quickly and fairly. A panel made up of Canadians and Americans will have the power to make legally binding decisions. This will leave Canada's forest industry less vulnerable in the future.

The Agreement will not be able to resolve past disputes. But it will help deal with future issues.

The Agreement secures access to the U.S. market for Canada's forest industry. Companies will be able to plan better knowing that their products can be successfully marketed in the U.S. without new restrictions being placed at the border.

The Agreement also makes sure that jobs related to the processing of logs into lumber or other products will remain in Canada. Retention of controls on the export of unprocessed logs means guaranteed jobs for Canadians.

Federal/provincial forest development agreements directed at renewing our valuable forest resource base for the benefit of future generations will continue. The Agreement does not restrict our ability to encourage regional development. This is particularly important for those regions of Canada which are so dependent on the forest for their livelihood and where industrial development options are limited.

With our efficient transportation networks, our knowledge of the U.S. market, our reputation for quality forest products, our efficient and productive work force and with free trade, we can prosper in trading forest products and pursue new opportunities.

MOVING TO FREE TRADE

In addition to securing access for the 85 per cent of our forest products trade that already enters the U.S. duty free, Canada and the U.S. agreed to phase out tariffs on all forest products (except for a range of manufactured wood products) over a 5-year period. This will open the U.S. market further to Canadian producers of waferboard, particleboard, printing and writing papers and a wide range of high value-added wood and paper products. Several Canadian producers will need a transitional period to adjust to this new competitive climate. The 5-year phase-out of tariffs will protect workers on both sides of the border, and will lead to new jobs and prosperity for Canadians.

All in all, the new FTA opens up a great new market for Canada's forest industry.

Removing tariffs. Securing jobs. Expanding our markets. It all adds up to a good deal for Canadians.

Hon. Pat Carney
Minister for International Trade

External Affairs Canada
Affaires extérieures Canada

Notre nouvel Accord de libre-échange

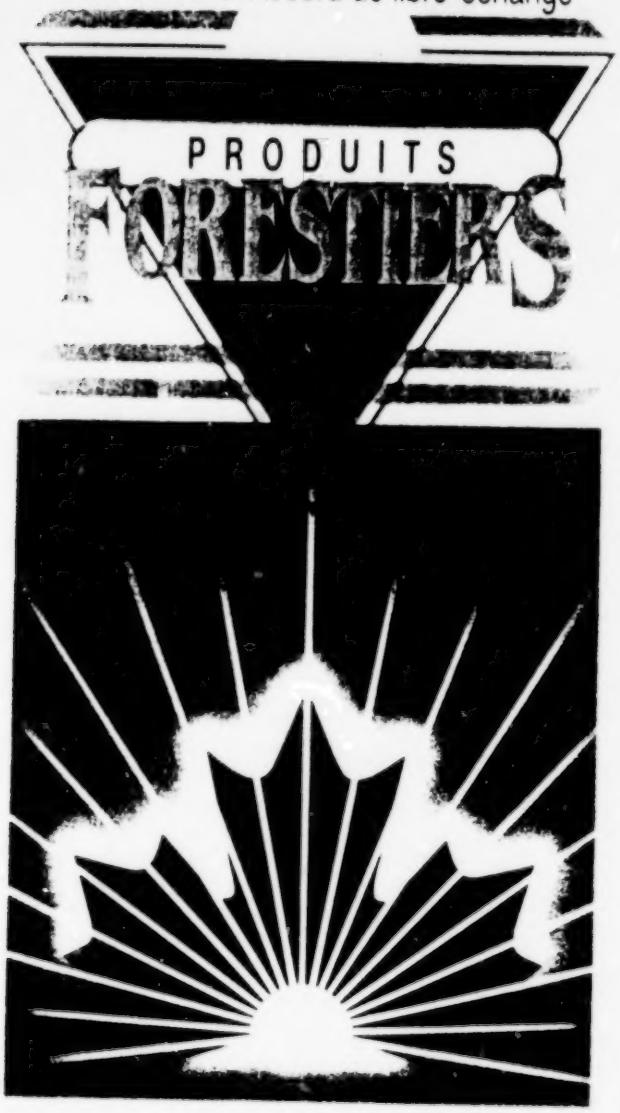

Canada

INDUSTRIE FORESTIÈRE

L'industrie forestière est le secteur qui emploie le plus de monde au Canada. Elle représente 45 % de toute la production industrielle de la Colombie-Britannique, 25 % de celle des provinces maritimes, 15 % de celle du Québec, 8 % de celle des Prairies et 7 % de celle de l'Ontario.

Chaque année, l'industrie investit beaucoup d'argent pour faire face à la concurrence étrangère. L'an dernier, elle a investi environ 5 milliards $ pour améliorer sa productivité et accroître sa capacité de production. Ces investissements ont créé des emplois dans toutes les régions du Canada.

Dans les régions éloignées de tout le pays, plus de 300 communautés vivent essentiellement de cette industrie. Leur prospérité dépend donc en grande partie de la capacité des compagnies canadiennes à exporter sur les marchés américains.

En outre, les Canadiens contrôlent environ 75 % de cette industrie.

IMPORTANTE INDUSTRIE D'EXPORTATION

L'industrie forestière est l'industrie qui contribue le plus à équilibrer notre balance commerciale. En 1986, nous avons exporté plus de 50 % de nos produits forestiers, ce qui a crédité notre balance commerciale de quelque 16 milliards $. Cette année-là, 75 % de nos exportations de produits forestiers étaient destinées aux États-Unis.

BOIS D'OEUVRE

Il y a quelque 1 300 scieries au Canada. Le Canada est le plus grand exportateur mondial de bois d'oeuvre résineux et 80 % de nos exportations sont dirigées aux États-Unis.

Les États-Unis achètent également la plus grande partie de nos bardeaux qui sont fabriqués par un grand nombre de petites entreprises, essentiellement concentrées en Colombie-Britannique.

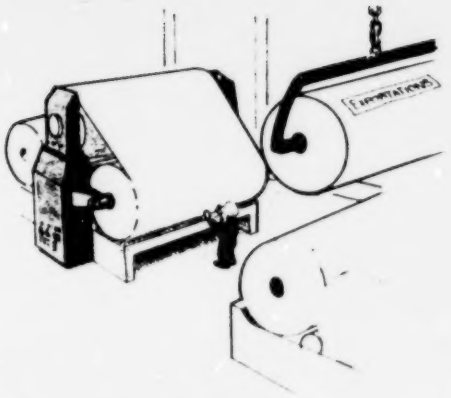

PÂTES ET PAPIERS

Le Canada est le plus grand exportateur mondial de pâtes et papiers. Ces produits représentent environ les deux tiers de la valeur financière de nos exportations de produits forestiers. Ces dernières années, l'industrie a augmenté sa production de papier à imprimer et à écrire de qualité supérieure.

Les Américains achètent plus de la moitié des pâtes que nous exportons et plus de 80 % de nos exportations de papier journal.

Près de 85 % de nos exportations de produits forestiers aux États-Unis ne sont pas visées par des droits de douane.

DE QUELLE FAÇON L'ACCORD PROFITERA-T-IL À L'INDUSTRIE?

L'an dernier, les Américains se sont opposés aux importations de bardeaux et de bois d'oeuvre résineux canadiens dans leur pays.

Le nouvel Accord de libre-échange prévoit la création d'une Commission commerciale canado-américaine qui étudiera les différends de ce genre et fera en sorte qu'ils soient réglés rapidement et équitablement. Un groupe composé de Canadiens et d'Américains aura le pouvoir de prendre des décisions légalement exécutoires. Grâce à cela, notre industrie forestière sera à l'avenir moins vulnérable.

L'Accord ne permet pas de revenir sur les différends antérieurs, mais il contribuera à résoudre ceux qui surviendront à l'avenir.

Grâce à l'Accord, l'industrie forestière canadienne aura un accès assuré au marché américain. Les entreprises canadiennes pourront mieux planifier leurs activités puisqu'elles auront l'assurance que leurs produits pourront être vendus aux États-Unis sans être soumis à de nouvelles restrictions à la frontière.

Les dispositions de l'Accord assureront en outre que les emplois liés à la transformation du bois de coupe en bois d'oeuvre ou en d'autres produits resteront au Canada. Le contrôle de l'exportation du bois de coupe non transformé garantit aux Canadiens qu'ils garderont leurs emplois dans ce secteur.

Les accords fédéraux-provinciaux de développement forestier destinés à renouveler, pour le bénéfice des générations futures, notre précieuse base de ressources dans ce secteur resteront en vigueur. Rien ne nous empêchera d'encourager l'expansion régionale. Cela est particulièrement important pour les régions du Canada où l'industrie forestière est la principale source de revenu et où les possibilités d'expansion industrielle sont limitées.

Grâce à nos réseaux efficaces de transport, à notre connaissance du marché américain, à la réputation de qualité dont jouissent nos produits forestiers, à la productivité et à l'efficacité de nos travailleurs et au libre-échange, notre commerce de produits forestiers continuera de prospérer et nous pourrons exploiter de nouveaux débouchés.

EN MARCHE VERS LE LIBRE-ÉCHANGE

En plus de l'accès garanti au marché américain pour 85 % de nos produits qui ne sont pas visés par des droits de douane, le Canada et les États-Unis ont convenu d'éliminer progressivement, sur une période de cinq ans, les droits de douane imposés à tous les produits forestiers (à l'exception d'une gamme de produits du bois manufacturés). Cette décision ouvrira plus largement encore le marché américain aux producteurs canadiens de panneaux de grandes particules, de panneaux de particules, de papier à imprimer et à écrire, et d'une large gamme de produits du bois et du papier dont la valeur ajoutée est élevée. Plusieurs producteurs canadiens auront besoin d'une période de transition pour s'adapter à cette nouvelle concurrence. L'élimination progressive des droits de douane sur une période de 5 ans protégera les travailleurs des deux côtés de la frontière, aboutira à la création de nouveaux emplois et assurera la prospérité des Canadiens.

Tout compte fait, le nouvel Accord ouvre un important nouveau marché pour l'industrie forestière du Canada.

Élimination des droits de douane, emplois assurés, expansion de nos marchés : tout cela se résume à une bonne affaire pour les Canadiens.

L'honorable Pat Carney
Ministre du Commerce extérieur

Affaires extérieures Canada
External Affairs Canada